

Établissement :	Centre Intercommunal MACS	Date séance :	16 novembre 2023
Type séance :	Conseil d'administration	N° Délibération :	20231219DB03
Thématique :	Marchés publics		
Titre :	Convention constitutive d'un groupement de commandes – Prestations de nettoyage de voirie et d'hydrocurage des réseaux et bâtiments		



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2023 À 18H30
SALLE DU CONSEIL - SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
(sur convocation du 13 décembre 2023)**

Président

Nombre de conseillers : 8

Nombre de membres nommés : 8

Présents : 11

Absents représentés : 1

Absents excusés : 5

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS
DU 19 DÉCEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de décembre, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 13 décembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil au siège de la Communauté de communes MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Laffitte Pierre.

Présents :

Mesdames De Artèche Sylvie, Labeyrie Isabelle, Libier Maïté et Paucet Sylvie ;

Messieurs Arbeille Henri, Aschard Jean-Luc, Dumas Jean-Louis, Dalmay Yohann, Laffitte Pierre, Lesouef Jean-Marc et Prosper José.

Absents représentés :

Madame Crouts de Paille Nina a donné pouvoir à Monsieur Laffitte Pierre.

Absents excusés :

Mesdames Jaury Chamalbide Christine et Dedouit Marie Jeanne ;

Messieurs Froustey Pierre, Darets Benoît et Daulouède Jean-Claude.

OBJET : CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MACS ET DES COMMUNES DU TERRITOIRE DE MACS EN VUE DE LA PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS OU D'ACCORDS-CADRES POUR DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DE VOIRIE ET D'HYDROCOURAGE DE RÉSEAUX ET BÂTIMENTS – DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT TITULAIRE DE LA COMMUNE ET DE SON SUPPLÉANT AU SEIN DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DE CE GROUPEMENT.

Rapporteur : Pierre Laffitte

Dans le cadre de la gestion des trois aires permanentes d'accueil des Gens du Voyage, le CIAS a besoin de recourir à des prestations de nettoyage de voirie et d'hydrocurage des réseaux.

Dans un souci d'optimisation des coûts afférents à ces postes de dépense, il est proposé de conventionner avec la communauté de communes MACS afin de bénéficier de tarifs préférentiels.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VU le code de la Commande publique ;